בית מדרש רב פעלים ע"ש מרן הרב יוסף חיים זי"ע בראשות כב' מו"ר הרב אורי סבן שליט"א
© מתורגם מלשון הקודש ללע"ז ע"י ר' חיים טויל נתניה





הגיליון התורני אורי וישעי



כניסת שבת: 16:17
יציאת השבת: 17:18 לדעת ר"ת: 17:40

עטרת פז- מאמר עורך
LA COURONNE D'OR – EDITORIAL

Au début de notre Paracha, nous trouvons le verset : **Je rendrai ta descendance aussi nombreuse que le sable de la mer, qu'on ne peut compter tant il est abondant.** (Gen. 32, 13) Ce verset nous révèle la grandeur du peuple d'Israël ainsi que l'immense bénédiction qui lui a été accordée à travers ces paroles, expliquons cet enseignement :

Dans la prière qu'il adresse à D'... avant sa rencontre avec Esav, Yaakov Avinou rappelle la promesse divine qui lui avait été faite : **Et Toi, Tu as dit : Je te comblerai de bienfaits et Je rendrai ta descendance aussi nombreuse que le sable de la mer, qu'on ne peut compter tant il est abondant.** (Gen. 32, 13).

Dans son ouvrage Aderet Éliyahou, Marane Rabbenu Yossef 'Haïm, Zatsa"l, s'arrête sur les mots traduits par : **Qu'on ne peut compter tant il est abondant.** Il explique un principe fondamental concernant la comparaison du peuple d'Israël avec le sable de la mer. Lorsque nous contemplons le sable de la mer et constatons qu'il est impossible d'en compter les grains, nous pouvons donner deux explications différentes à cette impossibilité : la première explication tient à la faible valeur du sable - en effet, une chose considérée comme insignifiante n'est généralement pas comptée. Les hommes ne prennent pas la peine de dénombrer. La seconde explication tient à l'immense quantité des grains de sable, dont le nombre dépasse toute mesure. Même si chaque grain possédait une valeur extrêmement précieuse, il serait malgré tout impossible de les compter tous. **Rabbenu Yossef 'Haïm** explique que tel est précisément le sens des paroles du verset :

Qu'on ne peut compter — en raison de leur multitude. D'... promet à Yaakov Avinou que les enfants d'Israël ne pourront pas être comptés ; mais ce ne sera certainement pas, à D'... ne plaise, parce qu'ils seraient dépourvus de valeur, bien au contraire ! ils seront précieux et importants aux yeux de tous, et puisqu'ils seront considérés comme précieux, on désirera naturellement les compter. Cependant, toute tentative de les dénombrer sera vouée à l'échec, en raison de l'immense bénédiction et de leur extraordinaire multitude.

Les maîtres du Midrash découvrent une autre profondeur dans la comparaison du peuple d'Israël avec le sable de la mer. Le sable constitue une muraille et une frontière face aux vagues tumultueuses de la mer, comme il est écrit : **Moi qui ai placé le sable comme limite à la mer, une frontière éternelle qu'elle ne franchira pas.** (Jer. 5, 22). Bien que chaque grain de sable soit, pris individuellement, petit et fragile, lorsque tous les grains se rassemblent pour former un ensemble, les vagues déchaînées de la mer ne peuvent franchir cette barrière. Il en est de même pour les enfants d'Israël. Lorsqu'ils demeurent unis et étroitement liés les uns aux autres, aucune nation du monde ni aucune des épreuves qui les entourent ne peut les vaincre, et c'est précisément la force de leur unité collective qui constitue leur protection.

Nous pouvons également tirer de cette comparaison avec le sable de la mer un enseignement sur la valeur de chaque individu. Toute l'étendue de sable est constituée de grains isolés, et lorsqu'on en retire un seul grain, l'ensemble se trouve diminué. D'... compare le peuple d'Israël au sable afin de nous enseigner que la collectivité n'existe que par les individus qui la composent. Chaque âme juive, aussi petite ou insignifiante qu'elle puisse paraître aux yeux des hommes, constitue une partie inséparable de l'ensemble du peuple d'Israël, et cet ensemble ne peut être véritablement complet sans le rôle et la mission particulière confiés à chacun de ses membres.

Il existe encore un autre enseignement dans cette comparaison : le sable conserve toujours sa pureté et ne change pas de nature ; chaque tempête qui s'abat sur lui ne fait que le nettoyer et lui rendre sa pureté. Il en est ainsi du peuple d'Israël à travers toutes les générations : les décrets et les persécutions qu'il a subi au cours de son histoire ne sont pas parvenus à l'anéantir, au contraire, ces épreuves ont contribué à préserver la pureté de ses âmes. Nous comprenons désormais que la promesse divine : **Je rendrai ta descendance aussi nombreuse que le sable de la mer, qu'on ne peut compter tant il est abondant** renferme la valeur et l'importance de chaque individu, la puissance de l'unité, l'éternité du peuple d'Israël et l'immense bénédiction qui découle de l'amour particulier que D'... porte à Ses enfants.

כתם פז - ביאורים על הפרשה
LA TACHE D'OR – COMMENTAIRES SUR LA PARACHA

Je suis peu digne pour toutes les bontés et toute la fidélité que Tu as témoignées à Ton serviteur. (Gen. 32, 11)

Nous connaissons l'enseignement de nos Sages dans le traité Sota (5a) : Un Talmid 'Hakham doit posséder le huitième d'un huitième d'orgueil. Il convient de comprendre la signification de cette expression particulière : **pourquoi précisément le huitième d'un huitième ?** Selon l'explication du Gaon de Vilna, la huitième Paracha de la Torah est notre Paracha, Vayichla'h, et le huitième verset de cette Paracha est précisément : **Je suis peu digne pour toutes les bontés et toute la fidélité...** Nos Sages auraient ainsi fait allusion au fait que le Talmid 'Hakham doit tirer un enseignement de ce verset. Même lorsqu'il réussit dans toutes ses entreprises et qu'il possède de nombreuses raisons d'être fier de ses accomplissements, il doit conserver son humilité, c'est ce que nous enseigne Yaakov Avinou, que la paix soit sur lui, lorsqu'il déclare dans la suite du verset : **Car c'est avec mon seul bâton que j'ai traversé ce Jourdain, et maintenant je suis devenu deux camps.** (Le Midrash Aggada rapporte que Yaakov posa son bâton dans les eaux du Jourdain, que le fleuve se fendit et qu'il put ainsi le traverser.) L'homme doit ainsi toujours se rappeler que toutes ses réussites ne sont que le fruit de la bonté de D'..., Il doit également craindre que les bienfaits dont il a bénéficié aient diminué ses mérites spirituels, et comprendre qu'il lui appartient de combler ce qui lui manque. Comme nos Sages l'enseignent dans le traité Shabbat (32A) : Que l'homme ne se place jamais dans une situation dangereuse en se disant qu'un miracle sera accompli en sa faveur. Car il se peut qu'aucun miracle ne lui soit accordé ; et même si un miracle se produit, celui-ci sera déduit de ses mérites, comme le dit le verset **Je suis peu digne pour toutes les bontés et toute la fidélité. –** et Rachi commente : **Mes mérites ont diminué et se sont amoindris en raison de toutes les bontés que Tu as accomplies envers Ton serviteur.**

Le changement de nom provoque la richesse

Ton nom ne sera plus désormais Yaakov (Gen. 32, 28)

Il est connu, d'après les enseignements du Zohar, que le coup porté à la hanche de Yaakov fait allusion au fait que les riches ne soutiendront pas suffisamment ceux qui étudient la Torah ; ceux qui se consacrent à l'étude de la Torah seront pauvres, et les personnes fortunées ne leur apporteront pas l'aide matérielle nécessaire pour subvenir convenablement à leurs besoins. Cependant, nous pouvons expliquer que, finalement, lorsque l'ange se mit à pleurer et à supplier Yaakov, il reconnut sa grandeur et lui déclara : **Ton nom ne sera plus désormais Yaakov.** Cela signifie que ceux qui étudient la Torah et craignent D'... seront pauvres, dépendants des riches qui refuseraient de leur venir en aide.

Bien au contraire ! Ceux qui étudient la Torah atteindront une grande élévation dans la sagesse et dans les bonnes actions, et ils seront également connus pour les faits extraordinaires et les miracles qui s'accompliront par leur mérite, au point où les riches qui auront besoin d'eux et qui chercheront à les approcher ; ainsi, ceux qui étudient la Torah occuperont une position élevée et honorable, jouiront de tous les bienfaits, tandis que les riches s'inclineront devant leur grandeur.

מוקדש ומוקטר לע"נ הרה"ק ר' **עמוס כמוס גואטה** בן פורטונה זי"ע
לעילוי נשמת הגה"צ רבי **רחמים אליהו מאזוז** זצוק"ל

בית מדרש רב פעלים ע"ש מרן הרב יוסף חיים זי"ע בראשות כב' מו"ר הרב אורי סבן שליט"א

© מתורגם מלשון הקודש ללע"ז ע"י ר' חיים טויל נתניה



הליכות מלכי- קדושת בבית הכנסת
LES PRECEPTES DES ROIS – LES LOIS

Il est d'usage de procéder à la vente des Mitsvot avant l'ouverture de l'Arche sainte, même pendant Shabbat et les jours de fête, et il ne faut pas contester cette coutume, car cette vente entre dans la catégorie des activités accomplies dans un but sacré. (חפצי שמים). En effet, elle est destinée à soutenir et à assurer le fonctionnement de la synagogue. Elle n'est donc pas considérée comme une opération commerciale interdite pendant Shabbat, et la coutume d'Israël a valeur de Torah, car cette pratique s'étant répandue dans presque toutes les communautés juives de la diaspora, il ne convient pas de l'annuler. Pendant la vente des Mitsvot, les fidèles ne doivent pas bavarder. Ils liront plutôt des Psaumes ou étudieront un ouvrage de Torah.

Il ne convient pas, a priori, de confier à de jeunes enfants l'ouverture de l'Arche sainte, car cela ne correspond pas à l'honneur dû à l'assemblée.

Il est permis, pendant Shabbat, d'ouvrir les portes de l'Arche sainte ou les deux parties d'une Parokhet (rideau de l'Arche sainte) qui s'ouvre au milieu, même lorsque des versets ou des inscriptions y figurent. En effet, bien que l'ouverture des portes sépare les lettres et que leur fermeture les réunisse, cela demeure permis. Toutefois, a priori, il est préférable de ne pas faire graver ou inscrire de telles lettres sur les portes de l'Arche sainte ou sur la Parokhet.

Celui qui ouvre l'Arche sainte pour en sortir le Séfer Torah doit faire glisser les rideaux de la gauche vers la droite, comme l'ont enseigné nos Sages dans le Talmud (Yoma 58B) : Chaque fois que tu te tournes, tu dois le faire par la droite.

Lors de l'ouverture de l'Arche sainte, aussi bien à Shaharit de Shabbat qu'à Minha, il faut réciter la prière Berikh Shémé, mentionnée dans le Zohar (Parachat Vayakel). Il est également recommandé de la réciter lors de l'ouverture de l'Arche sainte à Rosh 'Hodesh.

La coutume généralement répandue en Erets Israël consiste à réciter Berikh Shémé alors que le Séfer Torah se trouve encore dans l'Arche sainte ouverte, avant de l'en sortir, et lorsque l'on prononce les paroles traduites par : **Je suis le serviteur de D'..., devant Lequel je me prosterne, (אנא עבדא דקודשא בריך הוא דסגידנא קמיה)** il convient de s'incliner devant le Séfer Torah qui se trouve dans l'Arche sainte, et il s'agit d'une coutume appropriée.

Une personne qui se trouve au milieu des Psouké Dézimra, alors que l'assemblée procède à l'ouverture de l'Arche sainte et récite Berikh Shémé, ne doit pas interrompre sa prière pour se joindre à cette récitation. De même, elle ne doit pas s'interrompre pour dire **Vézot HaTorah** lors de l'élévation du Séfer Torah. Cette règle s'applique également pendant Shabbat : il est interdit d'interrompre les Psouké Dézimra pour réciter Berikh Shémé ou de dire Vézot HaTorah ; et seulement entre la fin de Yichtaba'h et le début du Yotzer, où il est permis de s'interrompre pour les besoins d'une mitzva, on peut se montrer indulgent et autoriser cette récitation. (Responsa Yabi'a Omer, tome V, chapitre 8.)

Celui qui transporte le Séfer Torah jusqu'à la Téva doit le porter du côté droit, car la Torah a été donnée par la droite, comme il est écrit : De Sa droite, une loi de feu leur fut donnée. (**מימינו אש דת למו**) (Deut. 33, 2). Lorsque l'on transporte le Séfer Torah de l'Arche sainte vers la Téva, il faut emprunter le chemin situé à droite, c'est-à-dire passer par le côté nord. De même, lorsque l'on ramène le Séfer Torah de la Téva vers l'Arche sainte, il faut également passer par la droite, c'est-à-dire par le côté sud.

C'est une Mitzva d'accompagner le Séfer Torah et de l'embrasser. (Rama, Ora'h 'Haïm, 149, § 1.) Il convient que chaque fidèle s'approche lui-même du Séfer Torah pour l'embrasser, plutôt que la personne qui le porte ne le présente successivement à chacun.

Selon la coutume séfarade, c'est le Ministre officiant qui assure la lecture de la Torah, qui accompagne le Séfer Torah lors de son transport vers la Téva et de son retour dans l'Arche sainte. Parmi les autres fidèles, certains accompagnent le Séfer Torah et d'autres ne le font pas. En effet, puisque l'assemblée a désigné le Ministre officiant pour la représenter, il est considéré comme son délégué également pour accompagner le Séfer Torah. Cela se justifie notamment par le fait qu'il est difficile à tous les fidèles de l'accompagner en raison du manque de place et de l'affluence. Chacun doit veiller avec le plus grand soin à honorer la Torah autant que possible car elle est l'Arbre de Vie, et c'est elle qui nous accorde de longs jours et de nombreuses années de vie.

קומי אורי- סיפור לשבת קודש
KOUMI OURI - HISTOIRE POUR SHABBAT

Un matin, alors que le '**Hafetz 'Haïm** était encore jeune, Rabbi Israël Méïr entra dans la synagogue de sa ville, Radin, et remarqua une certaine agitation.

Les fidèles se tenaient en petits groupes, regardant dans la direction d'un homme et riant de bon cœur. Que se passe-t-il donc ?

Pourquoi toute cette réjouissance ? se demanda-t-il.

Il s'approcha et comprit ce qui s'était produit.

La veille au soir, entre les prières de Minha et d'Arvit, l'un des habitués de la synagogue avait distribué du tabac à priser à tous les fidèles, à l'exception d'un certain Avraham'l der Mechouguener, surnommé ''Avraham'l, le fou du village''.

Avraham'l, profondément vexé, s'était écrié avec colère : **Qu'est-ce que tu crois ? Que je suis incapable de me procurer du tabac à priser ? Eh bien, tu vas voir !**

Et Avraham'l était un homme de parole ! Il quitta furieusement la synagogue et entreprit, à pied, un trajet de dix kilomètres, dans le froid et l'obscurité, jusqu'à la ville voisine d'Eichichok. Arrivé sur place, il frappa à la porte d'un ami de longue date, qui lui donna une toute petite pincée de tabac.

Afin de ne pas la perdre en chemin, Avraham'l serra fortement deux doigts l'un contre l'autre, comme s'ils étaient collés avec une colle puissante, de peur qu'un seul grain de ce précieux tabac ne tombe à terre...et il entreprit aussitôt le chemin du retour vers Radin - Il ne disposait évidemment d'aucun moyen de transport : il marcha toute la nuit, jusqu'à peu de temps avant la prière de Shaharit.

Et voilà qu'à cet instant, juste après la fin de la prière du matin, Avraham'l entra dans la synagogue, épuisé, exténué, ses vêtements étaient couverts d'une boue épaisse, mais son visage rayonnait de joie. Entre ses deux doigts, toujours étroitement serrés, se trouvaient encore les quelques grains de tabac qu'il avait réussi à conserver.

Regardez ! Regardez ! J'en ai ! s'écria-t-il fièrement, en montrant à tous, le trésor qu'il avait obtenu au prix de tant d'efforts, après avoir marché sans relâche toute la nuit.

Les enfants présents dans la synagogue commencèrent à le taquiner et tentèrent de lui arracher son tabac. Avraham'l se mit à courir autour de la Bima pour leur échapper, tandis que les fidèles riaient et s'exclamaient : Regardez ce fou ! Il a parcouru tant de kilomètres pour une misérable pincée de tabac !

Le 'Hafetz 'Haïm se tenait à l'écart, il écouta ce qu'Avraham'l racontait, réfléchit quelques instants, puis son visage se couvrit d'une profonde tristesse.

Et nous ? Et nous ? murmura-t-il à ceux qui l'entouraient.

Personne ne comprenait ce qu'il voulait dire. Il demanda alors qu'on lui apporte un exemplaire du traité 'Haguiga. Il ouvrit la Guémara avec gravité et lut d'une voix douce les paroles de nos Sages décrivant l'immense distance, inconcevable pour l'esprit humain, qui sépare notre monde matériel des mondes spirituels supérieurs : **De la terre jusqu'au firmament, il y a une distance de cinq cents années de marche, et l'épaisseur du firmament représente elle aussi cinq cents années de marche... Au-dessus d'eux se trouve le Trône de Gloire, et le Roi, Dieu vivant et éternel, élevé et sublime, réside au-dessus d'eux.** (Haguiga 13A).

Le 'Hafetz 'Haïm éleva alors la voix, tandis qu'une larme brûlante coulait de ses yeux : **Lui, Avraham'l, a parcouru des dizaines de kilomètres. Il s'est sali, il s'est donné énormément de peine, et finalement, qu'a-t-il rapporté ? Une chose dérisoire, sans aucune importance : une simple pincée de tabac ! mais au moins... au moins, il a rapporté quelque chose ! Même si ce qu'il a rapporté nous paraît minuscule et insignifiant !**

Mais posez-vous donc cette question : combien d'hommes viennent au monde après avoir parcouru une distance infiniment plus grande, depuis les hauteurs célestes jusqu'à notre monde terrestre, et lorsqu'ils retournent là-haut, vers leur origine, ils reviennent les mains vides, exactement comme ils étaient venus ! Ils n'emportent avec eux pas même une petite pincée de bonne action, d'étude de la Torah ou de mitzva... ?

Notre âme prend son origine sous le Trône de Gloire et entreprend un voyage long et semé d'épreuves dans ce monde. Lorsque, au terme de nos jours, nous retournerons vers notre origine, une question essentielle nous sera posée, au moment où s'achèvera notre mission terrestre : **Qu'as-tu rapporté avec toi ?** Allons-nous alors parler de nos préoccupations matérielles passagères, ou pourrons-nous présenter de véritables trésors spirituels ?

C'est maintenant le moment de nous arrêter un instant, de nous souvenir des bonnes résolutions qui nous ont accompagnés depuis les Jours redoutables, jusqu'à aujourd'hui, et de remplir notre vie quotidienne d'un contenu véritable et porteur de sens, tout au long de l'année.

לע"נ מרת **אושרית ברדה** ז"ל בת ירדנה שתחי'